

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL VOTE ELECTRONIQUE PAR INTERNET INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DE VOS DONNEES

Références

Règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données – RGPD), articles 12 à 14.

Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Recommandation de la CNIL sur le vote électronique : délibération n° 2026-045 du 19 mars 2026 et guide de l'ANSSI 2026-04-24 : recommandation pour la mise en œuvre du vote par internet pour les élections non politiques.

Objet du traitement de données, base légale et finalités

Le traitement est mis en œuvre à l'occasion du renouvellement des instances consultatives du personnel du CDG29. Il a pour objet la réalisation du vote électronique par Internet dans des conditions garantissant le secret du vote et la sincérité des opérations électorales.

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis, notamment en application des dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et du décret n°85-643 du 26 juin 1985.

La solution de vote électronique par Internet mise en place par le CDG29 définit les données nécessaires pour l'identification et l'authentification des personnes. Le CDG29 est responsable des opérations de vote concernant ses instances consultatives et des données personnelles traitées pour ce faire.

Personnes concernées par le traitement et données traitées

Les personnes concernées par le traitement mis en œuvre sont :

- Les électeurs
- Les membres du bureau de vote
- Les candidats

Les données recensées ci-dessous font l'objet d'un traitement. Elles sont recueillies directement auprès des personnes concernées, indirectement avec votre dossier agent ou générées par la solution de vote électronique. Elles sont obligatoires à la mise en œuvre du traitement.

Pour les électeurs :

- Données nécessaires à l'identification et à l'authentification ou au renvoi du code d'accès ;
- Données nécessaires à la sincérité du vote, à la vérification de l'authenticité de vos documents et à la traçabilité ;
- Données relatives aux échanges avec l'assistance du site de vote ;

Pour les membres du bureau de vote :

- Données nécessaires à l'identification et à l'authentification ou au renvoi du code d'accès ;
- Données nécessaires à la sincérité du vote et à la traçabilité.

Pour les candidats :

- Données figurant dans les listes de candidature.

Destinataires des données

Les destinataires des données sont :

- Les personnels habilités du CDG29, mettant en œuvre le traitement ;
- Les administrateurs du SI du CDG29 ;
- Le prestataire PARAGON et ses sous-traitants ;
- Les membres du bureau de vote du CDG29 pour les listes électorales et d'émargement concernant les opérations électorales du CDG29 ;
- Le public fréquentant le CDG (administrés, agents, électeurs) pour les listes électorales affichées, indiquant pour chaque électeur ses nom, prénom, collectivité représentée.

Durées de conservation des données

Les données traitées dans la solution de vote électronique sont détruites 2 ans à compter de la clôture du vote, sauf en cas de recours contentieux.

En application des règles sur les archives publiques (livre II du code du patrimoine), le CDG29 pourra être amené à conserver certaines données à caractère personnel (listes électorales, PV de dépouillement notamment) au-delà de ce délai à des fins de conservation au titre des archives historiques.

Sécurité

Le dispositif électoral prend en compte la délibération de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) n° 2026-045 du 19 mars 2026 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique qui renforcer la sécurité, la confidentialité et la sincérité des scrutins.

Le dispositif a également fait l'objet d'une expertise indépendante.

Vos droits sur les données vous concernant

Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez sur vos données des droits d'accès, de rectification, et de limitation au traitement de vos données.

Vous pouvez exercer ces droits auprès de notre délégué à la protection des données via le courriel "dpd@cdg29.bzh" ou à l'adresse : Délégué à la Protection des Données, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère, 7 Boulevard du Finistère, 29000 Quimper.

Si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL. Un formulaire en ligne est disponible à ce lien : <https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte>.